

MALLEMORT INFOS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MALLEMORT DE PROVENCE

N° 8 | AVRIL MAI JUIN 2016



Edito

Chères Mallemortaises, chers Mallemortais,

Le mois de Mars est celui de notre rendez-vous pour le bilan de l'année mais aussi celui du budget. Voilà déjà deux ans que mon équipe et moi-même travaillons pour la commune.

Nous sommes fiers des réalisations faites et nous engageons tous sans compter pour celles à venir.

Bilan, orientations budgétaires, vote du budget...

Un premier trimestre dense, où réunions sur réunions se sont enchaînées pour préparer au mieux les trois conseils municipaux réalisés dans des délais serrés. Prendre les bonnes décisions demande un travail approfondi en collaboration pour répondre au mieux aux besoins de la commune et à son bon fonctionnement. Certes c'est du temps passé, du temps consacré à la commune et non aux nôtres mais un temps nécessaire pour vous. Nous nous sommes engagés pour cela, sachez que chacun participe à ce collectif de travail.

Je les en remercie car je sais les efforts consentis.

Je tiens à vous remercier, vous aussi, pour la patience et la compréhension dont vous avez fait preuve pendant les travaux du haut du village, que ce soit rue du Père Burles et rue Jullian ou pour la construction de la salle du SMAVD. La circulation est enfin rétablie et les désagréments terminés.

En ce début d'année il y a aussi la Métropole qui s'est remise en route et avec elle le conseil de territoire du Pays Salonais. Là aussi, du travail et de la réflexion et c'est maintenant deux instances avec qui il faudra compter et où votre maire s'engage en tant que conseillère Métropolitaine et Vice Présidente du conseil de territoire au sport et aux grands événements du territoire.

Ce numéro de Mallemort infos vous invite et vous incite à la participation tous ensemble aux événements à venir.

JUIN sera pour Mallemort le mois du sport, de la culture, de la rencontre avec l'Autriche. Que la fête soit belle et que tous les Mallemortais en profitent.

Je vous souhaite à tous un très beau printemps, que chacun puisse à sa façon profiter des beaux jours à venir et à très bientôt.

Chaleureusement

Hélène GENTE
Maire de Mallemort
Vice-présidente du conseil de territoire
Conseillère Départementale
Conseillère Métropolitaine



19 mars 2016



Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

M. Daziano président de la FNACA a remis la croix du combattant pour les combats en AFN à Messieurs Louis CHANDENAS, Daniel PELTIER, Christian OPPENEIM.



SOMMAIRE

Mallemort Infos #8

p 2	ÉDITO DU MAIRE
p 3	ÉTAT CIVIL
p 4	FINANCES
p 8	ÉCONOMIE - EMPLOI
p 11	TOURISME - SPORT
p 14	JEUNESSE - ÉCOLE
p 18	ENVIRONNEMENT
p 21	SÉCURITÉ - HANDICAP
p 23	SÉNIOR - SOLIDARITÉ
p 24	CULTURE
p 28	AGRICULTURE
p 30	INFO
p 31	TRIBUNE POLITIQUE

Directeur de la publication : Hélène Gente.
Sources : Agence de l'eau - Association des Maires de France - Bio Provence - Maif - Observatoire des inégalités - SMED13 - Réseau AMAP - O phyto
Conception : service communication culture, mairie de Mallemort.
Impression : Imprimerie Masson.
Tirage : 3200 exemplaires.
Reprographie des textes et photos interdite.
Crédit photos : M. Lemaitre, M. Guy, Les Champs de la Durance, Les élus, M^{me} Faucomprez, M^{me} Lucidarme, M. Verdeil, M. Pouzol, Associations Mallemortaises



École Laïque de Mallemort 1930-1932

Du 1^{er} Janvier 2016 au 24 Mars 2016

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. Gilles DOVIS
décédé le 1^{er} janvier 2016 à Le Puy-en-Velay

M^{me} Yvette PELLET
décédé le 5 janvier 2016 à Salon de Pce

M. Jésus GARCIA-TORTONDA
décédé le 6 janvier 2016 à Avignon

M. Pierre CORDA
décédé le 10 janvier 2016 à Salon de Pce

M^{me} Micheline EHRLER
décédée le 12 janvier 2016 à Mallemort

M^{me} Régine GIRARD
décédé le 15 janvier 2016 à Salon de Pce

M^{me} Claudine BONNEFOI
décédée le 17 janvier 2016 à Mallemort

M. Gilbert ARMENICO
décédé le 17 janvier 2016 à Mallemort

M^{me} Jacqueline COULET
décédée le 3 février 2016 à Mallemort

M^{me} Paulette HOURMAGNE
décédée le 7 février 2016 à Mallemort

M^{me} Marguerite BOUDET
décédée le 13 février 2016 à Mallemort

M. Charles LEGLER
décédé le 15 février 2016 à Mallemort

M^{me} Christiane GALLI
décédée le 24 février 2016 à Mallemort

M. Edmond BARIDO
décédé le 27 février 2016 à Aix en Pce

M^{me} Elise JARDIN
décédée le 3 mars 2016 à Salon de Pce

M. Henri GAULIER décédé le 8 mars
2016 au Puy-Sainte-Réparate

M^{me} Marcelle GENOUD
décédée le 12 mars 2016 à Mallemort

M^{me} Huguette RUISSY veuve LUC
décédée le 15 mars 2016 à Mallemort

M^{me} Christiane BOTELLA veuve SAVARY
décédée le 15 mars 2016 à Mallemort

M^{me} Joséphine ALARCON épouse GONZALEZ
décédée le 23 mars 2016 à Aix en Pce

M^{me} Mireille REY veuve HAOND
décédée le 24 mars 2016 à Mallemort

Madame le Maire et le Conseil Municipal présentent toutes leurs condoléances aux familles et aux proches.

BONJOUR LES BÉBÉS

Manon BERLUC PIEAUCELLE née le 2 janvier 2016 à Salon de Pce

Nathan LEGIER né le 4 janvier 2016 à Vitrolles

Thibault MASSE né le 9 janvier 2016 à Aix en Provence

Maleyna CASADO née le 17 janvier 2016 à Salon de Provence

Charlie FRIEDEL née le 18 janvier 2016 à Aix en Provence

Clara TAVIGNOT née le 20 janvier 2016 à Aix en Provence

Imran SEDRATI né le 27 janvier 2016 à Aix en Provence

Muhammad-Ali KIHOUUL né le 31 janvier 2016 à Salon de Pce

Brayan SERIEYS-CHAPEL né le 8 février 2016 à Salon de Pce

Priyanka PENALBA née le 8 février 2016 à Salon de Provence

Aubin SORBIER né le 9 février 2016 à Pertuis

Emma RICQ née le 12 février 2016 à Aix en Provence

Andréa MATHAT né le 22 février 2016 à Pertuis

Joshua WEITZ né le 22 février 2016 à Aix en Provence

Erika GARAGNOLI née le 24 février 2016 à Salon de Provence

Lenny JAGNOUX né le 9 mars 2016 à Salon de Provence

Jeanne DARAN née le 15 mars 2016 à Salon de Provence

Lyla BERTHE née le 16 mars 2016 à Salon de Provence

ILS S'AIMENT

M^{me} Béragère JANNUZZI & M. Laurent BERNARD le 20 février 2016

M^{me} Sahar SAYARI & M. Sofiene RIAHI le 27 février 2016

M^{me} Djeneba SACKO & M. Ibrahim YATTABARE le 5 mars 2016

FINANCES

Un budget 2016 ambitieux et équilibré dans un contexte de fortes incertitudes financières et institutionnelles

Le mercredi 9 mars 2016, le conseil municipal a voté le budget communal pour l'année 2016. Dans un contexte financier pénalisant pour les collectivités territoriales, Mallemort a fait le choix de ne pas augmenter le taux de la fiscalité et de ne pas recourir à l'emprunt. Le projet de loi de finances 2016 est principalement axé sur la réduction des concours financiers de l'État, pour un plan d'économies de 50 milliards € programmé sur 2015-

2017. Les communes sont les premières touchées dans le cadre de la réduction des dépenses publiques.

Pour Mallemort, la baisse cumulée des dotations étatiques correspond, entre 2013 et 2017, à l'équivalent d'une perte de 4 % de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière, soit plus de 400 000 €!

De plus, s'impose à la commune la nécessité de financer la réforme des rythmes scolaires mise en place dès la rentrée 2014, pour près de 200 000 €/an.

Sans oublier les 200 000 € de la Loi SRU dus au manque de logements sociaux ainsi que le risque de diminution des

versements de l'intercommunalité avec la création de la Métropole.

Dans ce contexte, le conseil municipal s'engage à proposer à la population toujours plus de services publics de proximité.

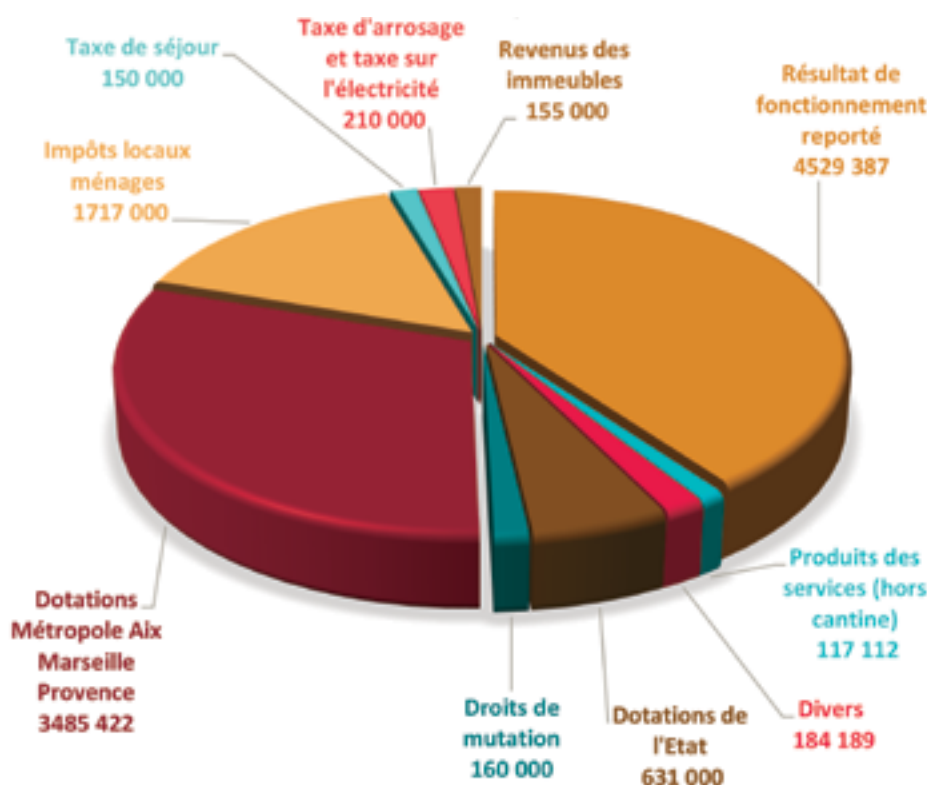
Le budget est basé sur un effort de maîtrise des charges de fonctionnement, une modernisation des méthodes d'organisation ainsi qu'une augmentation des investissements structurels.

La rigueur et la prudence budgétaire restent notre priorité mais le développement et le cadre sociétal de notre ville restent notre objectif, notamment à travers la vie associative.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2016

11 339 108,5 €

Constituées pour l'essentiel du produit de la fiscalité locale et des dotations de l'État, ces recettes comprennent les recettes fiscales directes et indirectes, mais surtout, les versements de la Métropole à savoir, la Dotation de Solidarité Communautaire ainsi que l'Attribution de Compensation.



La fiscalité directe: des taux toujours stables et parmi les plus bas

Pour 2016, la municipalité ne prévoit toujours pas d'augmentation des taux d'imposition, parmi les plus bas du territoire, ils resteront identiques à ceux des années précédentes.

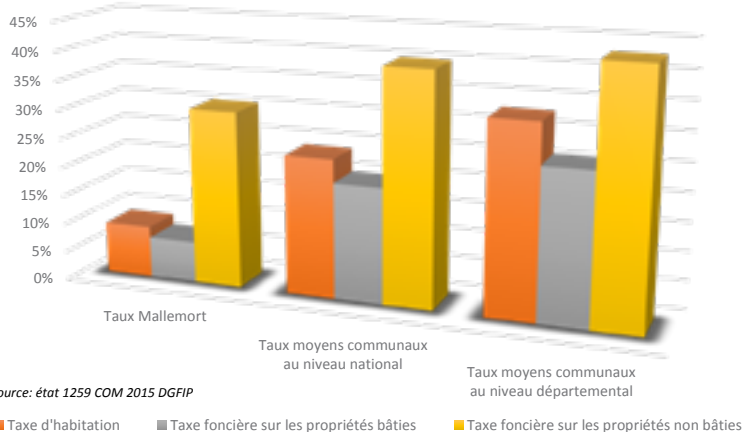
Ces recettes fiscales vont progresser faiblement mais naturellement du fait de la revalorisation de 1 % des bases d'imposition de la commune prévue par la loi de finances 2016, correspondant au taux d'inflation prévisionnel pour l'année.

Pour 2016, le produit attendu de la fiscalité directe est estimé à 1 717 000 euros.

Une nouvelle politique fiscale en faveur des personnes handicapées ou invalides

Volonté des élus, cet abattement facultatif sur la taxe d'habitation va être nouvellement mis en place pour soutenir les personnes handicapées ou invalides (au taux de 10 % fixé par la loi).

Une fiscalité communale parmi les plus basses du territoire



perte existe car elle correspond à une dépense facultative pour la structure intercommunale. De ce fait et du manque de visibilité financière la prudence impose de constituer une provision pour neutraliser l'impact budgétaire de cette dotation (462 840 euros).

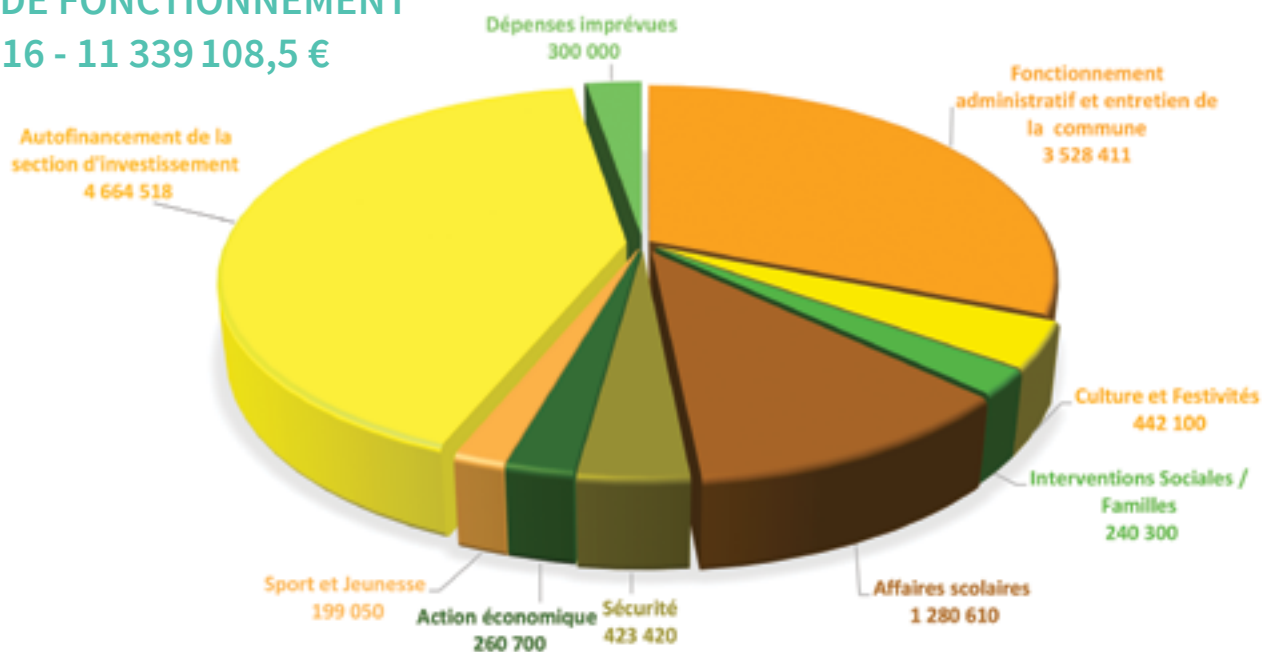
Les autres recettes de fonctionnement

La commune perçoit d'autres produits fiscaux indirects émanant de divers organismes et administrés. Les principaux postes de recettes sont les droits de mutations, la taxe locale sur l'électricité, la taxe d'entretien des ruisseaux, et la taxe de séjour.

Ces taxes restent relativement stables pour un total de 650 000 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2016 - 11 339 108,5 €



Malgré de nouvelles dépenses imposées ou contraintes (ouverture de nouveaux équipements, réforme des rythmes scolaires, entretien du patrimoine vieillissant...) notre budget de fonctionnement est relativement contenu.

Charges de personnel

Les frais de personnel connaissent une légère augmentation. Notre village s'est agrandi, doit faire face à des normes professionnelles et administratives de plus en plus contraignantes. La modernisation des services et leur structuration devenaient indispensables.

De plus, cette professionnalisation doit améliorer le service rendu à l'utilisateur du service public et aussi être source d'économies pour la collectivité (recherche de nouveaux financements, optimisation de l'achat public etc.).

Ces charges représentent 3 000 000 € pour le budget 2016.

Les recettes de fonctionnement liées à la Métropole

Avec l'instauration de la Métropole Aix-Marseille-Provence depuis le 1^{er} janvier 2016, de nombreuses interrogations et inquiétudes demeurent sans réponses, notamment sur les aspects organisationnels mais aussi financiers.

L'Attribution de Compensation : jusqu' alors reversée par Aggloprovence, cette attribution le sera dorénavant par la Métropole. Elle doit être la même que l'année précédente, puisqu'elle correspond à un calcul automatique. Le montant pour Mallemort est donc reconduit sur le budget primitif 2016, soit 3 022 581 €. Cependant, statutairement, il y a toujours un risque de voir cette attribution diminuée (jusqu'à 15 %) suite à une décision des 2/3 du conseil métropolitain.

La Dotation de Solidarité Communautaire : le risque de

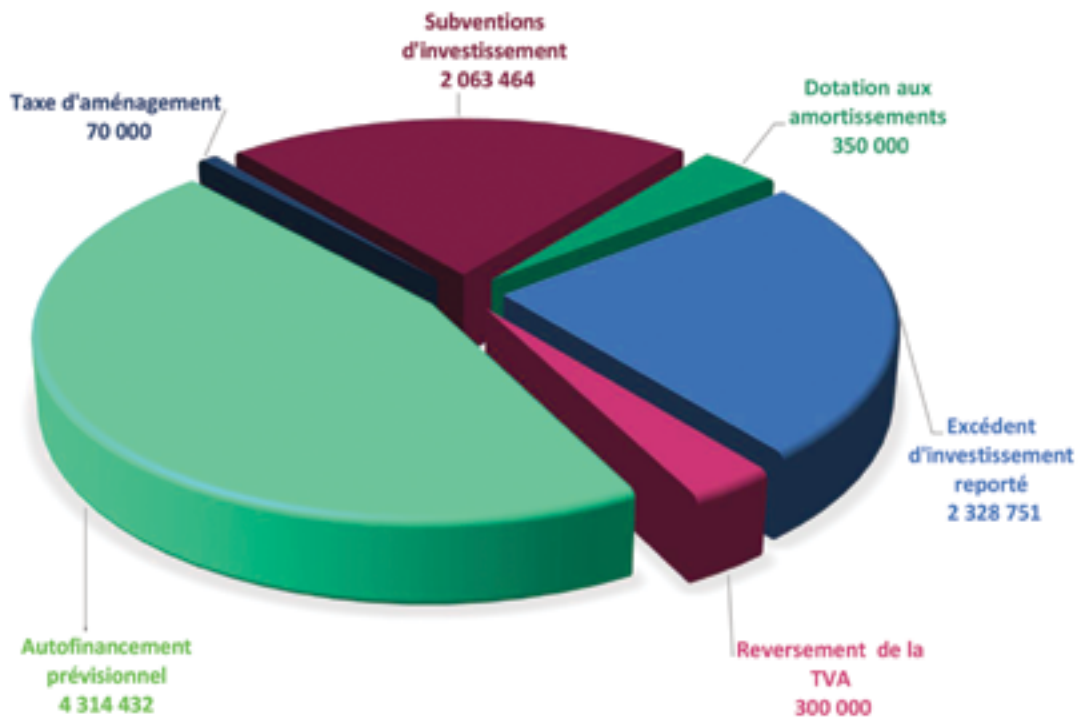
Charges à caractère général

Ces charges regroupent les achats courants nécessaires au bon fonctionnement des services (frais d'énergie, de réparations et d'entretien du matériel...).

L'objectif de la commune est de maintenir ce poste de dépenses tout en préservant le niveau de qualité de prestations avec, en parallèle, la recherche d'économies et l'amélioration de la gestion. Une légère diminution a marqué l'année 2015 (-1,2 % par rapport à 2014).

Pour 2016, ces charges sont estimées à 1 800 000 €, ce qui équivaut à 290 € par mallemortais.

La commune vise avec la professionnalisation de ses services la mise en place d'une politique d'achat efficace qui peut à court terme, nous faire économiser jusqu'à 10 %.



RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2016 9 426 647 €

Autres charges de gestion courante

Ce chapitre intègre entre autres le versement des subventions aux associations, au CCAS, ainsi que la contribution aux organismes de regroupement (SMED, SMAVD, Syndicat Intercommunal des Alpes...). Ces charges sont évaluées à 550 000 € sur l'année 2016.

Les charges financières

En diminution régulière en raison du principe même du remboursement des emprunts, ces charges s'élèveront à 38 000 €, soit 6 € par Mallemortais (contre une moyenne nationale de 40 €).

Programme d'Investissement

Le programme d'investissement 2016 est très ambitieux et représente plus du double des réalisations 2015. Il répond aux attentes des mallemortais dans tous les secteurs clés

d'intervention de la commune : sécurité, éducation, pluvial, environnement, voirie, infrastructures sportives ou de loisirs, mise à disposition de locaux adaptés aux associations...

La commune souhaite aussi diversifier ses sources de financements auprès des partenaires institutionnels et engager en priorité des projets d'investissements financés. La volonté est aussi de cibler des investissements qui soient productifs ou générateurs d'économies en frais de fonctionnement.

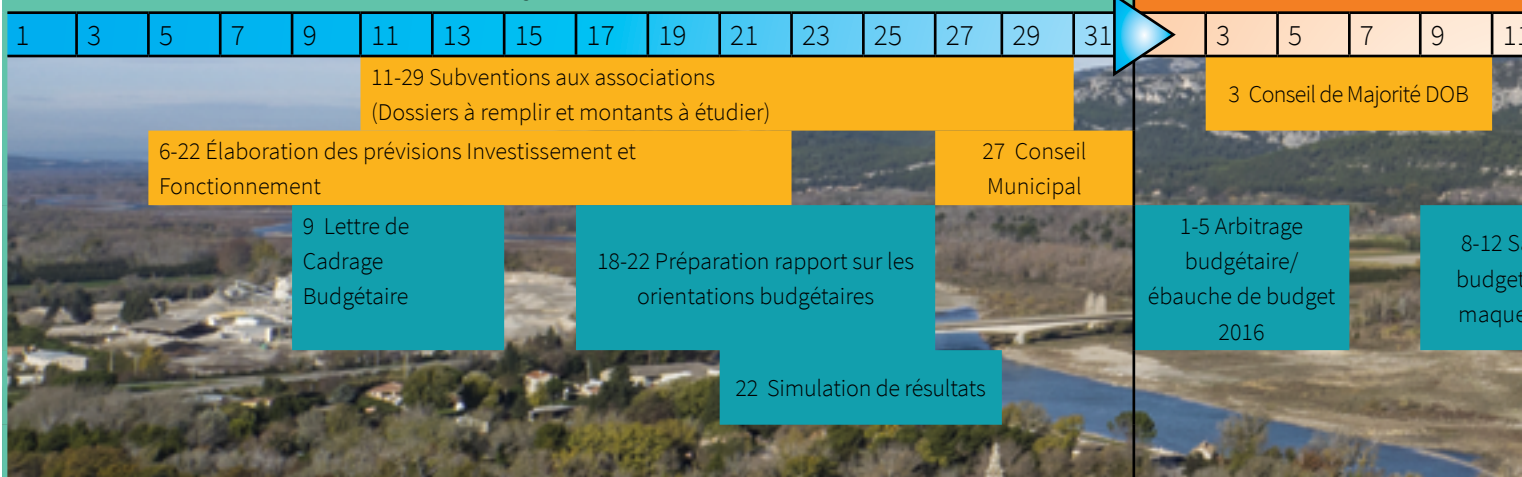
Une capacité d'autofinancement satisfaisante

La commune n'a pas besoin d'emprunter. Mallemort dispose d'une épargne brute lui permettant de couvrir largement le remboursement annuel de sa dette, indicateur d'un budget présenté en équilibre réel.

Cette bonne santé nous permet d'avoir une politique ambitieuse d'investissement pour la commune.

Budget 2016 : une élaboration

JANVIER



ÉCONOMIE EMPLOI COMMERCE DE PROXIMITÉ



Patrice Tallet, délégué local à l'emploi, Ambroise Gagneul, directeur de l'agence Pôle emploi de Salon de Provence, Hélène Gente, maire de Mallemort, Claude Martinelli, délégué au développement économique et à l'emploi.

Mallemort s'engage contre le Chômage

Chacun sait que le chômage est un des problèmes majeurs de notre société, plus de 15 % des ménages français sont touchés, et chacun d'entre nous connaît au moins un de ses proches inscrit à Pôle Emploi. L'équipe municipale se structure pour combattre ce fléau et faire que chaque Mallemortais ait accès à l'emploi.

Signature d'une convention de partenariat entre Mallemort et Pôle Emploi



Un engagement de proximité

La signature de cette convention le vendredi 22 janvier va permettre de créer des liens de collaboration étroite entre Pôle Emploi et la commune et pouvoir ainsi recenser au plus près du terrain les offres et demandes d'emploi local.

Proximité avec les demandeurs: une permanence mensuelle de Pôle Emploi est assurée en mairie chaque 2^e mardi matin du mois. Dans ce cadre, un suivi personnalisé est proposé aux demandeurs d'emploi. Cette aide individualisée permettra de soutenir les publics en difficulté et lever des blocages, notamment auprès des jeunes ayant peu de qualification professionnelle, les seniors ou les chômeurs de longue durée.

Proximité avec les entreprises: la convention signée doit amener à favoriser l'aide au recrutement pour les PME et les PMI de notre territoire, Pôle Emploi jouant ici le rôle de ressources humaines pour des entreprises de petites tailles qui ne peuvent assurer ce service en interne. Claude Martinelli, délégué au développement économique et à l'emploi escompte ainsi un meilleur recensement des

besoins locaux mais également un lien plus fort avec les entreprises mallemortaises.

Dématérialisation numérique: l'avenir est à la dématérialisation des documents administratifs, chacun va être obligé de s'y adapter. Une permanence de Pôle Emploi sur la commune doit faciliter une bonne compréhension des services à distance et accompagner ainsi les entreprises et les particuliers dans la modernisation.

« Mallemort a bien les atouts pour un développement économique important mais pour y arriver la ville doit se donner les moyens, cette convention de partenariat en est un »
Hélène Gente, Maire.

Permanence du Pôle Emploi, agence de Salon de Pce, tenue par Pascale Bertin: tous les 2^e mardis matin du mois, de 8 h 30 à 12h, avec une borne – accueil

Bienvenue aux nouveaux arrivés

Employés communaux



Élodie PICCA

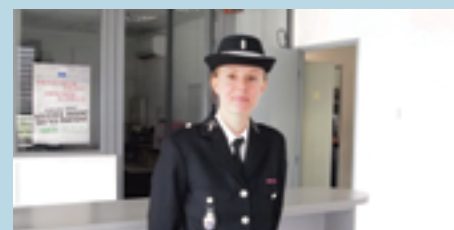
Élodie travaillait déjà comme agent dans les écoles (surveillance cantine, NAP, périscolaire, entretien) au sein du service scolaire. Elle est désormais assistante aux affaires scolaires.

Jean-François LENTINI

Précédemment à Bellegarde dans le Gard, où il occupait un poste similaire, Jean François Lentini est diététicien et nouveau responsable de la restauration.



Gendarmerie



Marie Julie PIERI

Originaire de Corse et aspirante gendarme à Limoges de 2013 à 2015, Marie Julie Pieri vient juste de finir l'École de Sous-Officiers de Gendarmerie de Chaumont.

Création d'un Bureau Municipal de l'Emploi

La commune met à disposition un lieu "ressources", pour les mallemortais et les employeurs locaux

Toujours au plus près des mallemortais, la commune a décidé de créer un Bureau Municipal de l'Emploi. Chaque lundi de 13h30 à 16h, une permanence se tiendra, sur rendez-vous, en mairie.

- **Les actions: accueillir, écouter, informer, et orienter**

Ce bureau n'a pas pour vocation à se substituer aux services publics de l'emploi, ni aux différentes structures travaillant à l'insertion professionnelle du public. Il a pour mission de mobiliser tous les partenaires concernés et faciliter leurs actions que ce soit les mallemortais en recherche d'emploi, ou les entreprises en recherche de main-d'œuvre.

- **Favoriser l'insertion professionnelle des mallemortais**

Pour les personnes en recherche d'un emploi, inscrites ou non à Pôle emploi, ce bureau apportera des aides telles que la pré-inscription, la création d'un espace personnel sur le site Pôle Emploi, l'aide à l'actualisation et à la création d'un CV, d'une lettre de motivation, la recherche de formations...

un accès internet libre sur le site de Pôle Emploi est également mis à disposition du public.

- **Favoriser le lien avec les entreprises**

Ce bureau est aussi à disposition des entreprises mallemortaises en phase de recrutement. Il permettra aux entrepreneurs de déposer directement leurs offres d'emploi. Également de définir les besoins en main-d'œuvre et adapter la formation des demandeurs d'emploi ou des étudiants en conséquence.

Ce bureau développera par la suite le parrainage, en impliquant les entrepreneurs de Mallemort et en facilitant la première embauche de nos jeunes.

La municipalité est bien décidée à tout faire pour combattre le chômage sur son territoire. Cette dynamique n'en est qu'à son commencement, elle va évoluer pour s'adapter au mieux au marché du travail.

Bureau local de l'emploi: en mairie, chaque lundi de 13h30 à 16h, sur rendez-vous au 04 90 59 11 05.



Bienvenue aux nouvelles entreprises

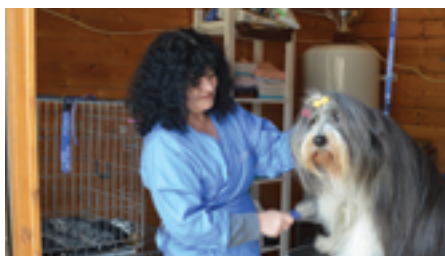
Auto-école A+



Martine Faure-Vincent vous attend pour des formations et perfectionnement, Permis B et conduite supervisée.

lundi au vendredi de 17h15 à 19h30,
samedi de 10h à 12h et 14h à 16h
04 90 59 01 03 - 75 Grand-Rue.

Toiletteuse pour chiens



Pascale Poussard accueille sur RV les jeudis, vendredis et samedis, pour le toilettage de vos chiens toutes races, jusqu'à 50 kg

06 10 60 09 06
Zone Industrielle,
Avenue de Craponne.

JP-JARDIN Paysagiste créateur



Jean Philippe Vialle est jardinier paysagiste depuis 20 ans. Il vous propose ses propres plantations et ses conseils pour un espace paysager créé selon votre sensibilité.

06 77 98 42 26
contact@jp-jardin.fr

Le Marché Bio et Gourmand



Franck Tordjman, gérant, et ses 6 salariés vous proposent une gamme complète de produits de plus de 1000 références dans l'épicerie Bio, primeurs et frais gourmands.

Ouverture: lundi au samedi 8h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30.
04 42 47 48 50 - Zone Industrielle - Avenue de Craponne.
bioetgourmand@gmail.com

AVIS M. Tordjman est en recherche de producteurs locaux, si vous êtes intéressés Tél. 04 42 47 48 50

DYNAMISER NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

Foire de Printemps : 1^e édition

Mallemort a toujours été réputée comme un village de référence pour les Foires.

Nos anciens nous le rappellent souvent et c'est un plaisir de les écouter et découvrir ces traditions disparues. Qui n'a pas entendu parler de l'ancienne foire aux bestiaux ou vu des photos avec la vieille halle couverte ! Pour renouer avec cette tradition et à l'initiative de

Madame le Maire, Claude Martinelli, conseiller municipal délégué au développement économique et Bruno Laquay, conseiller municipal délégué aux animations, **la 1^e Foire de Printemps à Mallemort est actée pour le 24 avril.**

Cette Foire de Printemps se veut une belle vitrine des compétences de notre tissu économique : que chacun puisse exposer sa spécificité et mettre en avant sa création et son savoir-faire !

Cet événement doit permettre de tisser des liens entre les entrepreneurs, artisans, commerçants et les mallemortais : faire connaître et reconnaître les savoirs faire locaux.

Sur la place Coustet, dans la rue Pauriol, de nombreux Pôles seront proposés : terroir-gastronomie, bien être, mode, habitat, jardin et loisirs, autos, motos etc. Le centre du village prendra ses habits de fête, dans un esprit convivial et participatif comme l'a été le marché de Noël.

De nombreuses animations et dégustations pour petits et grands sont prévues, **NE MANQUEZ PAS LE RENDEZ-VOUS !**



J'achète à Mallemort !

Toujours dans l'optique d'encourager et valoriser les compétences communales de nos artisans commerçants, la Foire de Printemps sera l'occasion pour la municipalité de lancer sa campagne de promotion pour un achat citoyen mallemortais.

Des stickers, des flyers, avec le nouveau logo **J'achète à Mallemort**, seront distribués sur le marché et chez tous les commerçants-artisans-entrepreneurs de notre commune. L'objectif est de faire prendre conscience que nous avons tous intérêt à favoriser les circuits courts d'achat.

En effet, acheter à côté de chez soi est un engagement citoyen. Il ne faut pas oublier que derrière chaque acte d'achat se cachent des emplois, et peut-être même des embauches, donc à terme... la richesse de notre village.

L'achat de proximité est aussi **un engagement humain**. Notre achat mallemortais crée du lien social, le village reste à dimension humaine autant par sa taille que dans les relations établies entre toutes les personnes. On peut ainsi prendre des nouvelles de Madame Yvonne que l'on n'a peut-être pas vue depuis longtemps, ou tout simplement, dans nos vies à 100 à l'heure, se poser tranquillement.

Par ailleurs, **nos artisans-entrepreneurs sont des passionnés de leur métier**, ils nous offrent un service sur-mesure et un accueil personnalisé. Il n'y a rien de plus agréable que de rentrer dans un commerce et d'être connu par la personne qui va vous servir !

Chacun, à son niveau, dynamise le village par sa présence : nos artisans-entrepreneurs rendent le village plus attrayant et plus vivant par les animations proposées, et nous par notre présence !

De plus, la proximité de nos achats nous amène à penser différemment nos déplacements. Ces derniers sont moins importants, un atout pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi une Empreinte Carbone réduite avec au final un **engagement écoresponsable et citoyen**.

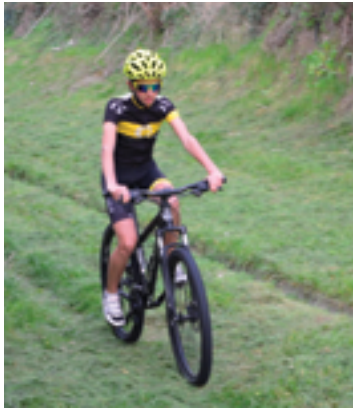


TOURISME SPORT



Réunion du CMJ à l'espace jeunes avec les élus et l'O.T.

Le Conseil Municipal Jeunes : Un circuit vélo en projet !



Parmi les projets de nos jeunes conseillers, la mise en place d'un circuit vélo leur tient particulièrement à cœur: un circuit qui permettra aux familles de découvrir la campagne Mallemortaise en toute sécurité. Ce projet a nécessité plusieurs réunions, mais il est en bonne voie... cyclable. Il a permis un travail commun avec les animateurs de l'Espace jeunes et Vanessa, hôtesse à l'Office de tourisme. Il a fallu étudier les cartes, tracer différents circuits, les expérimenter, encadrés par les

animateurs de l'Espace Jeunes, Vincent et Géraldine, et un conseiller municipal, membre de la commission jeunesse, Anthony Motot.

Pour que le projet soit totalement finalisé, il reste encore à choisir le circuit le plus agréable et le plus sécurisé, le reporter sur carte, réaliser et installer les balises et enfin établir un dépliant donnant toutes les indications.

Un dernier souhait de leur part, s'atteler à un circuit VTT.

Le PARIS NICE est passé à Mallemort le 11 mars dernier

Pour sa 74^e édition, cette course a réuni 168 coureurs répartis en 21 équipes internationales, 4 médecins et 3 ambulances. Elle était encadrée par 28 motards de la garde républicaine.

Les cyclistes sont arrivés de Charleval par la D23, ont longé la Durance et tourné au rond-point de la Durance, pour ensuite se diriger sur Lamanon. De nombreux spectateurs n'ont pas manqué d'encourager les coureurs sur le parcours, et les téléspectateurs ont pu admirer sur leurs écrans, notre vieux pont suspendu, vu d'hélicoptère!



Mallemort, haut lieu de pêche



Avec les beaux jours qui s'annoncent et l'ouverture de la pêche à la truite qui a eu lieu le 12 mars, il est bon de noter que les coins de pêche ne manquent pas à Mallemort. On trouve sur la commune différents endroits pour passer un bon moment au bord de l'eau et taquiner le poisson.

Qu'ils soient alimentés par les eaux de la Durance, comme la Roubine des Vernégaux, ou en eaux artificielles comme le lac de St Jean ou l'Etang de pêche à la truite, vous pourrez y pêcher des truites, des brochets et autres poissons d'eau douce.

Les permis de pêche* sont en vente à l'office de tourisme où Vanessa et Marie-Noëlle vous donneront toutes les conditions d'accès à ces lieux.

*permis Bouches-du-Rhône, permis complet, découverte femme, enfants, tarifs personnes handicapées ou juste pour 1 journée ou 1 semaine!..

Renseignements et tarifs Office de Tourisme

Tél. : 04 90 57 41 62

www.peche13.fr

ou pour achat de carte par internet www.cartedepeche.fr



EURO FOOT 2016 Mallemort camp de base !

Ce n'est plus un secret pour personne, Mallemort s'est portée candidate en 2014 auprès de l'UEFA, pour être camp de base pour l'Eurofoot 2016.

Et... c'est l'Autriche qui a décidé de choisir notre commune comme camp de base !

La sélection autrichienne, dirigée par Marcel Koller, prendra ses quartiers hôteliers au Moulin de Vernègues et s'entraînera sur notre terrain d'honneur.

Ce choix mallemortais pourrait bien porter bonheur aux Autrichiens, puisque l'équipe de France s'était entraînée dans notre village pendant la Coupe du Monde 1998, avant son premier match dans la compétition contre l'Afrique du Sud qu'elle avait disputée à Marseille.

L'Autriche par contre ne jouera aucun match au Vélodrome. Elle affrontera la Hongrie à Bordeaux, le Portugal à Paris et l'Islande à Saint-Denis pour ses trois matchs du groupe F.

La délégation Autrichienne s'installera dans notre village à partir du 5 juin et ce jusqu'à la fin de son parcours dans la compétition. Les joueurs s'entraîneront sur le terrain d'honneur, un centre de presse international sera installé dans le nouveau gymnase et le Dojo servira de « centre de remise en forme ».



Une aura internationale

Cet événement majeur doit nous permettre d'attirer tous les regards, notamment ceux des touristes et fans Autrichiens, mais aussi les médias nationaux et internationaux !

La volonté de nos élus d'accueillir l'Euro 2016 révèle une belle ambition pour notre territoire.

Mallemort se prépare

Certains l'ont peut-être remarqué, les travaux ont déjà commencé !

La pelouse existante de notre stade a été scalpée, un nouveau système d'arrosage est en cours d'installation. Les travaux continueront avec l'implantation d'un grillage et de buts aux normes (les buts actuels ne sont plus réglementaires), et la construction d'une structure brise vue afin que l'équipe Autrichienne puisse s'entraîner à l'abri des regards.



Cette structure sera conservée, pour offrir à Mallemort et à la région un centre d'entraînement à venir (mise au vert ou séminaire) possédant toutes les options et conditions pour recevoir des sportifs de haut niveau, toujours en partenariat avec le Moulin de Vernègues et Pierres et Vacances.

Les travaux reprendront en mai, avec les rénovations du Dojo et du nouveau Gymnase, climatisation et peinture seront à la charge de nos hôtes Autrichiens, ainsi qu'une partie des brises vues.

Mallemort s'organise

Les élus ont constitué des commissions pour que cet événement, qui comme nous le pensions, a franchi les frontières du sport, soit une réussite sur tous les plans, touristique, médiatisation du village, développement économique et surtout que tous les mallemortais, jeunes et moins jeunes en profitent au maximum.

Beaucoup de communes des alentours ont déjà contacté la municipalité pour faire partie de la fête, l'occasion pour nous de tisser et approfondir nos liens sur le territoire.

Dans ce contexte, la commune a souhaité s'adjoindre également les services d'Olbia Conseil, société de conseil dans le sport. Cette collaboration doit nous permettre d'assurer la réussite stratégique et opérationnelle de notre label Camp de Base Eurofoot 2016.

Beaucoup de projets et d'idées autour de cet événement

Les touristes autrichiens et allemands sont les 1^{ers} ciblés, avec un pavage de notre commune et des commerces aux couleurs de l'Autriche, l'organisation de circuits cultures dans le village et la traduction de notre guide touristique en allemand.

Les mallemortais ne sont pas oubliés, un jeu concours sera organisé avec des places à gagner pour le Match France-Albanie le 15 juin au Stade Vélodrome, et bien d'autres lots, des entraînements seront ouverts aux écoles et aux associations etc.

Le secteur économique n'est pas en reste: la CCI d'Arles va nous soutenir dans nos démarches, un forum économique avec la coopération franco-autrichienne est prévu, voire peut-être un nouveau jumelage ou un rapprochement France-Autriche via un groupe d'amitié...

Notre office du Tourisme devrait mettre en place 4 Eductours sur le territoire afin de promouvoir la région et ainsi montrer que Mallemort est au « Cœur de la Provence » ! Ces



Eductours proposés aux journalistes présents dans le Pôle Presse international se feraient en collaboration avec les Offices de Tourisme des territoires voisins (Alpilles, Lubéron, Pays d'Aix, Camargue...) Ils permettraient de positionner notre village comme lieu de vacances idéal pour poser ses valises et découvrir notre belle région!

Sans oublier, bien entendu, nos amis footballeurs autrichiens, avec l'organisation d'une réception officielle de la délégation Autrichienne.

De plus, de nombreuses manifestations importantes sont

organisées par la commune sur la même période (la fête du sport, Mallemort Sens Dessus Dessous, la fête St Jean...), elles intégreront bien entendu la culture Autrichienne dans leur programme.

Cet événement va rapprocher les Mallemortais, les Provençaux, les footeux, les Autrichiens, les vacanciers etc. etc. dans un bel esprit festif interculturel et intergénérationnel, de beaux souvenirs en perspective!



Aimé Jacquet signe sur l'escalier de l'Olympique Mallemortais



Zinedine Zidane, M. Taboubi, M. Pouzol

Mondial Mallemort 98 - Mallemort Info

La France, pour la 1^{re} fois est championne du monde de football.

Tout comme leurs glorieux aînés vainqueurs de l'Euro 1984, la route sacrée est passée par Mallemort pour les Bleus.

Aimé Jacquet et son groupe, tout comme Michel Hidalgo et sa bande ont séjourné au Moulin de Vernègues.

C'est là que Didier Deschamp, Laurent Blanc, Zinédine Zidane, Fabien Barthez et leurs coéquipiers, tout comme Michel Platini, André Giresse, Jean Tigana et les leurs ont effectué la veillée d'armes qui a précédé leur 1^{er} match du Mondial joué à Marseille face à l'Afrique du Sud.

C'est sur la magnifique pelouse du stade municipal qu'au lendemain de leur large et méritée victoire (3-0) ils se sont décrassés et ont joué un match d'entraînement contre l'AC.Arles.

Devant un public nombreux et enthousiaste dont l'accueil a fait chaud au cœur des futurs champions du monde. À cet enthousiasme ajoutons l'action de tous ceux qui à titres divers se sont investis pour célébrer l'événement sous la houlette du groupe Mallemort-Mondial 98. Merci encore!

Robert Pascal

Tous ces grands noms du foot qui se sont entraînés sur notre stade municipal, qui plus est l'année où ils sont devenus champions du monde... les signatures de toute l'équipe sur les marches menant au bureau du club de foot, les matches, les rencontres!

Tout est resté gravé dans les mémoires pour ceux qui avaient participé à l'événement; Bernard Pouzol, président du club de l'Olympique Mallemortais, M. Taboubi, président de la commission jeunes, et tous les mallemortais qui se sont associés à l'événement. De quoi garder des souvenirs avec des yeux qui pétillent encore aujourd'hui!

PISCINE

Ouverture en juin pour les écoles !

Afin de profiter au mieux de nos équipements sportifs, la municipalité a décidé d'ouvrir la piscine dès le mois de juin pour les écoles. Les bassins seront équipés de nouvelles bâches à bulles. Les plus petits pourront ainsi s'initier à la natation et les plus grands, savourer les plaisirs des premières baignades.

À compter du samedi 2 juillet jusqu'au dimanche 28 août inclus, l'ouverture se fera tous les jours de 11h00 à 19h00. Différentes activités vous sont proposées, aquagym, leçons de natation... etc.

Tarifs Entrée

Tarif normal: Adulte (2,10 €) Enfant* (1,60 €)

Abonnement carnet 10 entrées: Adulte (17,00 €) Réduit* (10,50 €)

Abonnement mensuel (30 J à la date d'achat): Adulte (26,00 €) Réduit* (14,50 €)

* Réduit: enfants de 6 à moins de 16 ans, carte d'étudiants, personnes porteuses d'un handicap sur justificatif

Les tickets de 2015 ne seront ni repris, ni échangés.

Cours

9 h 15 à 10 h 45 (par session de 30 min)

et de 19 h 00 à 20 h 00 (ou 20 h 30)

Tarifs:

- leçons de natation: 120 € les 10 leçons

- cours d'aquagym: 5 € le cours par personne,

- passage des brevets de natation: 2 €

- séance d'encadrement de nageurs confirmé: 2 €.

Pour plus d'informations contactez le 04 90 57 43 84 (piscine), aux horaires d'ouverture.

Samedi 2 juillet jusqu'au dimanche 28 août inclus - Ouverture tous les jours de 11h00 à 19h00.

Un jeune mallemortais reçoit le prix Amnesty international

Soufiane Lamalam, jeune mallemortais, a participé au 19^e concours de plaidoiries organisé par le Mémorial de Caen et a reçu le prix Amnesty international. Le Mémorial de Caen est un musée consacré à l'histoire du XX^e siècle dont la thématique est tournée essentiellement vers la paix. Chaque année, la parole est donnée aux lycéens qui souhaitent défendre un cas de violation des droits de l'homme. Chaque cas défendu est une situation réelle de violation et atteinte aux droits de l'homme.

13 finalistes ont participé à la finale nationale de ce 19^e concours de plaidoiries des lycéens devant plus de 3000 personnes.

Soufiane Lamalam, notre jeune mallemortais et Antoine Milanini tous deux étudiants au Lycée International de Luynes, ont plaidé pour les Azéris avec **"Azerbaïdjan, terre de tolérance?"**. Ils ont franchi les premières sélections en obtenant le premier prix régional et ont été sélectionnés pour la finale qui a eu lieu à Caen le 29 janvier dernier.

Ils ont reçu à cette occasion le Prix Amnesty International et seront en juin prochain une journée à Paris à la rencontre de personnalités engagées. Un bel engagement citoyen de notre jeune mallemortais qui donne du baume aux cœurs!

« Azerbaïdjan, terre de tolérance? »
Regarder la plaidoirie www.youtube.com



Que vient-on faire à la Mairie ?

Une Semaine Citoyenne pour les petits élèves mallemortais

6 classes de l'école Camille Claudel sont venues visiter la mairie la semaine du 18 au 22 janvier 2016 sur cette thématique, c'était une première!

C'est avec un grand plaisir que l'adjointe à l'éducation Françoise Cheroute, assistée tour à tour par Mireille Brémond et Virginie Artero, élues membres de la commission éducation, ainsi qu'Emmanuelle Azard, élue déléguée aux anciens et à la petite enfance ont accueilli les enfants. Mme le Maire a également honoré de sa présence ces rencontres en fonction de son calendrier chargé.

Les petits élèves ont découvert les salles importantes de la Mairie et ce qu'on y faisait: salle du Conseil, salle des mariages, lieux d'accueil du public.

Partir à la chasse aux indices des symboles de la République, découvrir les registres d'état civil, le cadastre, comprendre le Conseil Municipal et son rôle, tous ces points ont vivement intéressé les



enfants, peut-être futurs candidats au Conseil Municipal des Jeunes.

Le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques ainsi que le personnel administratif se sont gentiment impliqués malgré leur charge de travail quotidienne pour expliquer qu'elles étaient leurs tâches. Adjoints et Conseillers présents en Mairie n'ont pas hésité non plus à apporter leur contribution. Certaines classes ont même été actrices pour une simulation de mariage.

Chaque rencontre a été clôturée par une collation et la remise d'un diplôme de Citoyenneté pour chacun et d'une médaille pour la classe.

Une initiative à poursuivre pour nos citoyens de demain.





Coup de neuf à Joliot Curie

C'est avec un mobilier flambant neuf que les portes de Joliot Curie se sont ouvertes pour la rentrée des congés d'hiver. La Municipalité souhaitait mettre l'accent sur l'école maternelle la plus ancienne. Le mobilier des classes datait de l'ouverture de l'école, avait été maintes fois rénové et n'était plus ergonomiquement adapté. L'école Frédéric Mistral a également reçu des tables et des chaises pour la salle informatique et la salle de réunion.

Un programme de rénovation nécessaire pour qu'élèves et enseignants travaillent dans de bonnes conditions.



Classes découverte, peu de neige mais de superbes souvenirs

Comme chaque année, le Centre des Cytises a accueilli 3 classes de notre commune pour une Classe de découverte à la neige. Ce séjour est financé à 50 % par la Municipalité et 100 % pour le transport.

Les enseignants apprécient l'accueil convivial de la Directrice et son équipe, en place maintenant depuis de nombreuses années.

Pendant la semaine du 22 au 26 février 2016, c'est la grande section de l'École maternelle de l'Espélido, accompagnée de leur enseignante Mme Jaumaux qui s'est initiée aux joies du ski.

Une superbe expérience, malgré le peu de neige pour nos petits « skieurs en herbe ».

Bien encadrés par quatre moniteurs, leur apprentissage s'est effectué en petits groupes.

Et quelle fierté d'avoir obtenu les médailles attestant de leur compétence !

Du 25 au 29 janvier, le peu de neige pour les classes de CE2 de M. Escuder et de CM1 de Mme Reyre n'a pas perturbé les activités prévues. Une super-ambiance a rapproché les deux classes. Que du bonheur !

Mistral et le Bénin, Rendez-vous le 28 juin

Depuis plusieurs années, les élèves de la classe de M^{me} Reyre correspondent avec l'ONG « **Peuples sans barrières** » basée à TCHAUROU au Bénin.

Les CM1b se produiront en spectacle le 28 juin 2016 à 18 h à la Salle des Fêtes, afin de récolter des fonds. La somme recueillie permettra d'acheter des lits destinés au centre de vie de Tchaourou qui recueille les orphelins et les enfants laissés à l'abandon. Nous vous invitons à venir nombreux assister à ce spectacle.



Fête d'été pour la crèche Les Auceau, vendredi 1^{er} juillet 2016 à 18h

Les parents pourront découvrir, admirer et repartir avec les réalisations de leurs enfants. Un apéritif goûter sera servi et... une surprise clôturera la soirée.



La restauration scolaire à Mallemort

Temps fort dans la vie scolaire de nos enfants, la cantine représente plus qu'un endroit où l'on mange. C'est aussi un lieu de découverte de nouvelles saveurs et d'éducation à l'équilibre alimentaire, tout autant qu'un moment de détente et de plaisir partagé avec ses camarades.

Juridiquement le service de restauration est un service public facultatif organisé par la commune pour les écoles, et, depuis la loi du 13 août 2004, par le département pour les collèges et par la région pour le lycée. Les collectivités territoriales sont compétentes pour créer et organiser les services de restauration, elles peuvent décider de le faire directement, en gestion directe ou d'en confier la charge à un organisme privé, en gestion déléguée.



LA CUISINE CENTRALE

Nos petits mallemortais ont donc la chance de bénéficier de repas préparés sur place, dans la Cuisine Centrale située avenue Agliana.

Celle-ci assure la préparation de **650 repas** par jour et fonctionne en liaison chaude sous agrément européen. Cette liaison régit le mode de fonctionnement entre l'unité de production et le restaurant satellite

En liaison chaude, les repas sont produits le jour même, maintenus en température (63 °C pour les plats chauds, < 3 °C pour les plats froids), livrés en camion isotherme vers les restaurants satellites au moment du repas pour consommation le jour même.

Par Restaurant satellite on entend le lieu vers lequel sont acheminés les repas produits depuis la cuisine centrale. Un satellite est composé d'une salle de restaurant et d'un office de maintien en température. Il y a 3 satellites actuellement: l'école Joliot CURIE, le restaurant scolaire Agliana et l'école de Lamanon.

Un Plan de Maîtrise Sanitaire, réactualisé complètement en janvier 2016, avec l'arrivée de M. Lentini, prévoit l'ensemble des procédures et fonctionnements afin d'assurer la sécurité sanitaire des préparations servies. Il nous permet d'obtenir l'agrément de la D.D.P.P. (Direction Départementale de la Protection des Populations), obligatoire pour la restauration scolaire.

Tous les jours de 7h à 14h30, ces agents mettent tout en œuvre pour que nos enfants mangent avec plaisir et de façon équilibrée et responsable.

En tout ce sont 6 services qui sont organisés, 2 au restaurant de l'école Mistral (180 places), 2 au réfectoire Agliana pour les enfants de Camille Claudel et de l'Espelido (180 places), 2 à l'école Joliot Curie (80 places). Jean François Lentini n'hésite pas à passer du temps pendant le service avec les enfants pour leur expliquer comment sont confectionnés les repas, d'où viennent les produits, pourquoi il ne faut pas gaspiller la nourriture, et pourquoi il faut apprendre à goûter pour le plaisir.

L'éducation au goût, la diversification alimentaire, connaître ce que l'on mange pour respecter son corps.

Enfin, seule la collectivité territoriale qui organise la restauration est compétente pour admettre les enfants à la cantine. La commune de Mallemort, dans un souci de conserver la qualité des repas servis, a opté pour la gestion directe.

Ce choix implique: des locaux (cuisine, réfectoires et des locaux annexes), du matériel adapté et renouvelé, l'élaboration de menus équilibrés, l'approvisionnement et la confection des repas, mais également un personnel encadré et formé, et le contrôle régulier de l'hygiène et la sécurité.

D'un coût généralement supérieur, la cuisine sur place apporte une qualité de repas bien meilleure. Elle favorise les circuits courts, entre le producteur et le consommateur, avec au final des produits frais dans l'assiette.



5 agents communaux « aux fourneaux »:

- 1 responsable de service, diététicien, Jean François LENTINI,
- 1 cuisinier, responsable de production Nicole CHEVALIER,
- 1 cuisinier, Frédéric GIRARD,
- 2 assistantes de préparation Céline FRIAUD et Corinne TITONE.

La qualité dans l'assiette

L'origine locale des produits et les circuits d'approvisionnement courts sont favorisés, notamment avec les commerces du village et les producteurs locaux.

La part des produits issus de l'Agriculture Biologique,



déjà présente dans les assiettes de nos enfants, va être augmentée progressivement.

Les enfants peuvent ainsi déguster des produits frais, respectueux des saisons, pas de tomates fraîches en hiver par exemple!

La composition des menus

Depuis 8 ans, la mairie faisait appel à une diététicienne, Mme Pamard pour l'élaboration des menus et l'accompagnement. Nous la remercions vivement pour toute la compétence apportée et poursuivons avec elle le travail en crèche et au foyer des anciens. Au service scolaire ce service s'est désormais intégré avec la venue de M. Lentini, également diététicien qui élabore, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe restauration, les repas servis aux enfants. Ceux-ci sont pensés et conçus pour être nutritionnellement équilibrés en rapport à la réglementation en la matière.

De fait, les menus sont établis par périodes de 20 jours en conformité avec les grilles de présentation des plats du G.E.M – R.C.N.*.

À Mallemort, tous les produits sont tracés depuis la réception des fournisseurs jusqu'à la consommation.

La notion de plaisir est aussi importante. C'est la raison pour laquelle les animations ponctuent l'année et permettent d'initier les enfants aux joies de la gastronomie, du goût ou de la découverte. Les thématiques sont variées, les régions, les pays, les produits de saison, l'histoire de France... De nombreux pictogrammes ludiques et explicatifs sont exposés sur les murs. Tout est fait pour éveiller les sens de nos écoliers. Le goût s'apprend à tout âge mais cet apprentissage est particulièrement important chez l'enfant, celui-ci a besoin d'être guidé pour diversifier son alimentation. Les choix alimentaires effectués durant l'enfance vont conditionner

durablement sa vie d'adulte!

Les forfaits:

2,20 € le repas en forfaits au mois, (de 2 à 5 jours/semaine)

1 jour/semaine = 2,55 € le repas

Repas exceptionnel: 3,05 €

Il est à noter que le prix payé par les enfants correspond juste au coût d'achat des produits, les frais du personnel, d'investissement matériel, d'encadrement, de fonctionnement (eau, électricité, gaz) restant à charge pour la mairie qui désire une politique d'accès à tous avec un



* (Groupement d'Étude et Marchés de la Restauration Collective et Nutrition) est un collectif d'experts de différentes disciplines dépendant du ministère de l'agriculture, il accompagne les acteurs de la restauration collective afin d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis. 3 objectifs prioritaires sont fixés: diminuer les apports de glucides simples ajoutés, rééquilibrer la consommation de lipides, notamment en réduisant celle des acides gras saturés, parvenir à une meilleure adéquation des apports de fibres, de minéraux et de vitamines. Les fréquences de service de plats sont surveillées (sur 20 repas consécutifs), tout comme les grammages



Bien manger c'est quoi ?



Dans le cadre des N.A.P. des actions ludiques de sensibilisation et d'éducation à l'équilibre alimentaire ont été mises en place. Assurées par M. Lentini, les enfants développent leur créativité par la manipulation et la transformation d'aliments (par exemple fabriquer des coccinelles qui se mangent) mais aussi se sensibilisent à l'équilibre alimentaire en construisant un grand bateau de l'équilibre alimentaire, au gaspillage alimentaire, ou encore au savoir-vivre en restaurant scolaire.



Dame Nature dans notre village

Mauve, plantain, pissenlit, ces plantes spontanées ont toutes la dénomination de « mauvaises herbes ». Leur présence dans les rues de notre village nous donne l'impression de négligence et jusqu'à présent le désherbage chimique était de mise pour les éradiquer.

Pourtant, depuis de nombreuses années des voix s'élèvent contre l'utilisation des produits phytosanitaires qui, à terme, ont un impact direct sur notre santé et sur la pollution de nos campagnes, d'autant plus que dans cette guerre contre les « mauvaises herbes », les plantes deviennent de plus en plus résistantes aux pesticides.

Les enjeux d'un changement sont importants car il s'agit de préserver notre santé, d'éviter la dégradation de la nappe phréatique, et de favoriser la biodiversité.

Il faut donc changer notre regard sur ces « mauvaises herbes » afin d'améliorer notre qualité de vie commune !



Une gestion plus écologique et plus saine de l'espace public

La présence d'herbes en bord de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées.

La Loi Labbé (du nom d'un sénateur écologiste) du 6 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national et indique qu'au **1^{er} janvier 2017, les collectivités ne pourront plus avoir recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public. Dans les jardins particuliers, ce sera à compter de 2019.**

Pesticides, Produits Phytosanitaires Ou Phytopharmaceutiques...

Tous ces noms désignent des substances ou préparations utilisées pour la prévention, le contrôle et l'élimination

d'organismes jugés indésirables: fongicides contre les champignons, herbicides contre les "mauvaises herbes", insecticides/acaricides contre les insectes et acariens et rodenticides contre les rongeurs.

10% des pesticides utilisés atteignent réellement leur cible, attention à notre santé!

Même si les quantités de produits phytosanitaires utilisées dans les jardins privés, espaces verts et voiries ne représentent que 10 % des pesticides employés en France, leur impact est loin d'être négligeable car seuls 10 % vont réellement atteindre leur cible, le reste se dissout dans notre proche environnement, et les surdosages sont fréquents.

Notre santé

Chacun d'entre nous fréquente les espaces traités ou désherbés, par exemple les aires de jeux, les bouledromes, les rues etc. Cette forte proximité avec les produits peut créer des cas d'intoxication indirecte et être absorbée sous forme de molécules volatiles, mettant à mal notre santé!

Sans oublier la santé des applicateurs! Les services techniques sont obligés de travailler avec des équipements de protection, mais même avec ceux-ci, ils ne sont pas à l'abri d'intoxications, affections dermatologiques ou respiratoires, ou encore problèmes digestifs et neuromusculaires.

Une seule goutte de désherbant suffit à polluer plusieurs centaines de litres d'eau

Les pesticides en entrant dans le sol mettent de nombreuses années à se dégrader. Lors de cette dégradation, ils sont transformés en divers composés chimiques qui ont des conséquences sur la qualité du sol. Toxicité, baisse de fertilité, perte de matière organique, les dégâts sont multiples et souvent encore mal connus.

De plus, les désherbants sont souvent utilisés sur des zones imperméables proches des voies d'écoulement, ils vont alors directement contaminer l'eau et représentent près de 30 % de la pollution des eaux françaises.

Au travers de cette pollution, c'est toute notre chaîne alimentaire et notre écosystème qui sont en danger.



La perte de biodiversité Les pesticides affectent l'ensemble de la faune et de la flore. Les insectes et en particulier les auxiliaires comme les pollinisateurs sont les plus touchés. Les reptiles, les oiseaux, les amphibiens ou les mammifères sont victimes par bioaccumulation ou par manque de ressource alimentaire, comme des insectes !

Un plan de désherbage communal à Mallemort.

Dans le cadre du plan Ecophyto*, afin d'aider les communes, un outil de diagnostic des pratiques et des risques pour la ressource en eau a été mis en place par les agences de l'eau.

Ce plan permet de connaître les pratiques de désherbage des agents communaux, déterminer les objectifs de désherbage, classer et mesurer les zones en fonction de leur risque de transfert des polluants vers l'eau, proposer des solutions limitant ce transfert.



Ce plan doit nous aider à mettre en évidence les risques de pollution liés à l'application de désherbant sur les espaces gérés par la commune. Il doit également s'accompagner d'une réflexion de la part de l'ensemble des personnes concernées, les élus et les services techniques : **quelle est la place de la végétation spontanée dans la ville ? Doit-on désherber partout ? La présence de végétation va-t-elle forcément à l'encontre de la notion de « propreté » ?**

Il nous faut repenser la gestion du désherbage sur notre village, différencier selon la destination des endroits : des zones de « prestige » (espaces soignés où l'intervention est importante) des zones de confort (espaces gérés afin d'en minimiser l'entretien) et enfin des zones naturelles : (espaces gérés afin qu'une flore et une faune naturelles et spontanées puissent s'installer). **Nous devons changer notre regard pour que la flore spontanée soit considérée comme la nature revenant dans nos murs.**

Ce plan de désherbage communal est un outil de diagnostic et d'aide à la décision à destination de la commune. Il s'inscrit dans une perspective de développement de l'espace urbain respectueux de l'environnement. Le conseil municipal du 27/01/2016 a voté une demande d'attribution de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour soutenir le projet.

Désherbage au vinaigre blanc :

Il faut savoir qu'à la demande de Mme Le Maire, les services techniques ont anticipé la loi Labbé. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2016, le secteur espaces verts a déjà expérimenté des solutions alternatives.

Certains espaces sont désherbés au vinaigre blanc (dilution de 14 %) auquel on a ajouté selon l'effet voulu du savon noir. L'acide acétique du vinaigre agit comme un herbicide et le savon noir permet un meilleur contact avec les feuilles.

Le 1^{er} test a eu lieu dans une allée du cimetière et est très encourageant. Depuis, le cimetière, le complexe sportif, le haut du village (table orientation, église etc.) sont traités de cette façon.

D'autres zones secondaires sont traitées au cas par cas.

En parallèle, le nouveau marché public des espaces vert a été signé et le cahier des charges intègre en grande majorité, **une plantation de biodiversité** comme, par exemple, la prairie fleurie.

Il est à noter également qu'il existe un désherbage à vapeur qui a également prouvé son efficacité. La vapeur d'eau, à 120 °C, attaque les herbes au niveau des racines au contraire du vinaigre qui n'agit que sur le feuillage. Ce dispositif commence à être utilisé dans beaucoup de communes.

Suite au plan de désherbage communal, la société conseil préconisera le type d'outillage adapté à notre commune, machine à fil, passage d'épareuse, appareil à vapeur etc. Il est à noter que l'achat de ce matériel est financé à 80 % par l'agence de l'eau.

Le zéro phyto est une première étape : une gestion différente de nos espaces intégrée au projet de transition énergétique des collectivités territoriales en lien avec le développement durable et l'écoresponsabilité.

*Le plan Ecophyto est piloté par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus





Consommer juste pour un éclairage public

L'éclairage public peut représenter jusqu'à 50 % de la consommation électrique d'une commune.

C'est aussi la première source de nuisances lumineuses bouleversant notre écosystème local.

Bien souvent, les luminaires sont en service depuis trop

longtemps avec un parc de matériel obsolète, énergivore, et inadapté qui induit une pollution lumineuse.

Les systèmes d'éclairage sont peu performants la lumière n'est pas concentrée sur la zone à éclairer, ou ne rabat pas convenablement le rayonnement vers le sol. Il en résulte une perte directe d'énergie et un mauvais rendement engendrant une mauvaise qualité d'éclairage ou provoquant l'éblouissement des usagers.

- **La surpuissance des installations**, il peut s'agir soit d'un trop grand nombre de points lumineux sur un secteur donné, soit d'une puissance exagérée installée sur le dispositif.

- **Une durée de fonctionnement supérieure aux besoins réels.** En fonction du lieu ou du site, la durée d'éclairage devrait être adaptée aux véritables besoins: s'adapter au cycle lumineux naturel, être dans un « éclairage doux » en cycle nocturne, quand l'activité humaine est moins importante.

La loi "Grenelle 2" du 12 juillet 2010 a instauré un principe de prévention, réduction et limitation des nuisances lumineuses pour remédier à tous ces points.

Notre commune possède plus de 8 km de voies éclairées, soit 1 100 points lumineux. Rénover cet éclairage amènera forcément à réduire les dépenses et limiter les nuisances...

Mais avant de rénover, il faut tout d'abord faire une analyse de l'état des lieux des installations!

La commune va donc engager, avec l'aide du SMED 13 (Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône) un audit sur ses réseaux d'éclairage public.

Ce diagnostic va nous permettre d'établir:

- un relevé cartographique et géolocalisé des installations avec la constitution d'une base de données,
- un inventaire technique et financier exhaustif, illustrant les principales caractéristiques du parc (les points lumineux et les armoires) ainsi que les pistes d'économies à réaliser, en exploitation et en fonctionnement.
- les mesures d'éclairage permettant d'évaluer les performances des installations ainsi qu'un schéma d'éclairage définissant nos objectifs photométriques (la photométrie est la science qui étudie le rayonnement lumineux tel qu'il est ressenti par la vision humaine).
- un schéma directeur de rénovation permettant à la commune de réaliser des choix d'investissement et de concrétiser son programme de rénovation en fonction de ses budgets.



Les Canaux de Craponne et des Alpines ont été nettoyés



Travaux de grande envergure, le curage des canaux de Craponne (coût des travaux 11 790 €) et des Alpines (56 000 €) a nécessité l'emploi de 2 broyeurs, 2 pelles mécaniques et 2 camions pour l'évacuation des boues. Les travaux menés par l'entreprise "Bernier" de Puget sur Durance ont duré 8 semaines. 1 665 m³ de boue et 13 300 m² de broyage ont été retirés pour le canal des Alpines.



Quant au canal de Craponne, 13 500 m² de broyage ont été évacués et l'ouvrage de déversement a été rénové et la digue existante renforcée.

Ces ouvrages, à l'origine de vocation agricole, servent désormais de réseaux de transit pour les eaux pluviales et rentrent dans les premières préconisations du schéma directeur des eaux pluviales...

SÉCURITÉ CIVISME HANDICAP



Un nouveau véhicule pour la sécurité

La Police Municipale est désormais équipée d'un Duster Dacia flambant neuf. Le vieux Kangoo, après de bons et loyaux services et un kilométrage respectable (235 000 km) complétera le parc des Services Techniques.

Se doter d'un véhicule tout-terrain est important pour la commune. Une bonne part de notre territoire est en zone rurale. Il faut que nos agents puissent intervenir rapidement sans être gênés par des voies d'accès difficiles, que ce soit en cas de déclenchement du plan communal de sauvegarde, en cas d'inondation, ou tout simplement pour surveiller les maisons dans le cadre de "Opération Vacances Tranquilles".



Les pictos HANDICAP : la mobilité réduite

Les pictogrammes pour le handicap sont nombreux, nous y sommes confrontés dans notre vie de tous les jours.

Afin de mieux les comprendre, nous en déclinons quelques-uns désormais dans chaque Mallemort Infos.

Les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Personnes accidentées, âgées, avec déambulateur, en fauteuil roulant, avec poussettes ou femmes enceintes: facilitons leur le trottoir, la place dans le bus ou sur un banc. N'hésitons pas à les aider à traverser, ou laissons les passer devant nous dans les magasins!



Voir et être vu : la sécurité du jeune piéton

Nos enfants, en tant que jeunes piétons peuvent rencontrer bien des dangers. Se promener sur un trottoir, une chaussée nécessite de connaître les règles d'utilisation, peu de personnes le savent mais toute une section du Code de la route concerne le piéton, et ce dernier peut être redevable d'une amende s'il ne respecte pas la loi.

Dans le cadre de cette sensibilisation des plus jeunes sur les dangers pédestres et routiers à la demande de Mme Florence Bourdin-Terrier, directrice de l'école primaire Camille Claudel, la police municipale a donc effectué une intervention auprès des petits.

Ceux-ci ont été informés sur les dangers potentiels présents sur le trajet de l'école et les différentes recommandations à suivre en tant que jeunes piétons.

Ont été ainsi abordés les panneaux de signalisation, les espaces spécifiques de circulation, les indicateurs visuels et auditifs, mais aussi tout simplement comment trouver sa place sur un trottoir ou comment traverser en toute sécurité.

Nos jeunes piétons ont maintenant toutes les compétences pour se déplacer dans les rues de notre village mais, restons vigilants à eux.



Chiens 1^{re} ou 2^e Catégorie : le permis de détention

Dernièrement, un jeune mallemortais s'est fait attaquer par un chien divaguant. Une fois le chien mis en fuite, il a fallu soigner les plaies par une série de piqûres, points de suture, sans compter la frayeur, qui peut être sources d'angoisses par la suite... Dans son malheur, notre jeune garçon a quand même échappé à une défiguration !

Il est bon de rappeler qu'il est strictement interdit de laisser divaguer son chien dans l'espace public (cela vaut aussi pour le domaine privé). Une amende de 150 € peut être infligée au contrevenant et les récidivistes risquent jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende ainsi que la possibilité de se faire retirer la garde du chien.

Par ailleurs, il existe des chiens soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. Ce sont les chiens susceptibles d'être dangereux répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense.

La police municipale rappelle les dispositions à prendre et les modalités administratives à remplir pour les personnes désirant acquérir un chien catégorisé en 1^{re} ou 2^e catégorie :

- Les propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégories sont soumis à un arrêté d'autorisation de détention délivré par le Maire.

- Pour cela, ils doivent avoir suivi une formation validée par la délivrance d'une attestation d'aptitude.
- L'animal doit être évalué par un vétérinaire agréé par la préfecture, ce dernier doit remettre au propriétaire un compte rendu d'évaluation comportementale.
- L'animal doit être à jour de ses vaccins (entre autres la rage) et pour les chiens de 1^{re} catégorie, ces derniers doivent être stérilisés.
- Le propriétaire doit fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité pour les dommages causés aux tiers par le chien.
- Le propriétaire ou le détenteur ne doit pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire.
- Le propriétaire doit remplir un dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé, en produisant toutes les pièces ci-dessus citées.

Pour plus de renseignements, se présenter au bureau de la police municipale. La détention sans permis de chien relevant de la 1^{re} ou de la 2^e catégorie est un délit.

Véhicules mal garés !



Notre village est pittoresque, des rues agréables, des ruelles, des passages, s'y promener à pied est un bonheur. Cela peut devenir par contre très difficile quand vous poussez un landau ou quand vous êtes une personne à mobilité réduite : de trop nombreux propriétaires de voitures se garent sur les trottoirs, les rendant inaccessibles.

N'oublions pas que les trottoirs ne sont pas des aires de stationnement. Nous devons respecter le Code de la route et les espaces dédiés aux piétons. Pensons à ceux qui ont plus de difficultés que nous à se mouvoir et respectons-les !

Pour faire face à cette problématique, la police municipale va effectuer une campagne à l'encontre des propriétaires de véhicules en infraction. Outre l'amende qui s'élève à 135 €, le véhicule fera l'objet d'une procédure de mise en fourrière immédiate en l'absence sur les lieux du conducteur.

Les trottoirs doivent être laissés libres aux piétons et permettre l'accessibilité aux personnes pourvues d'un handicap, tout comme aux parents avec les poussettes, ou toute personne se promenant.

Café Entr'Aidants à Charleval

Les aidants sont les quatre millions de personnes accompagnant quotidiennement un proche malade, en situation de handicap, quel que soit son âge. Seuls avec leurs questions, en perte de lien social, les aidants aussi ont besoin d'aide.

Pour leur apporter écoute, soutien, conseil et accompagnement, pour leur donner le temps d'échanger entre Aidants, l'Association des Paralysés de France, en partenariat avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et des bénévoles

Charlevalois organisent des rencontres « autour d'un café » au Foyer Restaurant de Charleval.

Ils permettent une « halte répit »

Toutes les personnes qui se sentent concernées peuvent y participer.

**Le 2^e lundi de chaque mois,
de 11h30 à 16h30**

**Au Foyer Restaurant de Charleval,
4 Cours de la République.**

www.aidants.fr/cafes-des-aidants



SOLIDARITÉ SENIOR



Aioli et Oreillettes chez les Écureuils



Nombreux et nombreuses ont apprécié au menu du Mercredi des Cendres le traditionnel aïoli. Ce dernier appelé grand aïoli, ou encore aïoli garni n'est pas seulement une sauce, mais un repas complet, maigre et bouilli, très diététique!

La petite touche sucrée, accompagnée d'un pétillant, a été cuisinée par les « Mamies Oreillettes » du foyer qui la veille avaient aidé l'équipe en cuisine pour confectionner ce dessert.

Nous les retrouvons dans ce petit groupe costumé qui a fait son effet de surprise.

Des noces de Platine ou le bonheur de fêter 70 ans de vie commune

En février dernier, deux mallemortais, Marie et Marcel Niderkorn fêtaient leurs noces de platine en compagnie de leurs enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.



Emmanuelle Azard, adjointe déléguée aux anciens, accompagnée de Mireille Bremond adjointe déléguée aux affaires sociales et Marie-Claude Pouzol, conseillère municipale déléguée au Foyer ont tenu à marquer par un discours au domicile de nos « jeunes mariés » cet événement exceptionnel.

Chacun a pu ainsi remonter le temps avec émotion. Nos jeunes amoureux se sont connus en 1941 pendant la démobilisation en Moselle. Marie et Marcel ont ensuite décidé d'unir leurs vies le 23 février 1946.

2 filles, Gisèle et Claudine verront le jour à la suite de cette union. Le hasard fait bien les choses: Claudine, la cadette, va épouser Gérard Fournilier, un mallemortais "expatrié" en Lorraine. La chaleur et l'accueil de la famille de Gérard et des mallemortais ont fait que tout naturellement, à leur retraite, Marie et Marcel sont venus s'installer dans notre village. Nos mallemortais d'adoption sont toujours aussi heureux d'habiter notre village.





Transport Mobilité Solidarité

Chômage, échec scolaire, autant de facteurs qui entraînent la marginalisation des personnes isolées. Sans véhicule, il est bien difficile de répondre à un emploi, de suivre une formation qui nécessite des déplacements tôt le matin ou tard le soir, avec des horaires de bus mal adaptés.

L'association T.M.S. (Transport-Mobilité-Solidarité) s'est donnée pour but de développer l'accès aux transports et à la mobilité, nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle, pour les publics jeunes et adultes.

Elle dispose d'un parc de véhicules et de deux roues qu'elle peut prêter, sous certaines conditions, aux personnes en démarche active d'insertion professionnelle.

Dans ce cadre, elle met en œuvre des actions d'information d'insertion, de formation, d'accompagnement.

En 2014, 1712 personnes non mobiles, en démarche

d'insertion ont été suivies par T.M.S.

-585 d'entre elles ont accédé à une mobilité autonome

-574 ont accédé à l'emploi et à la formation

Cette association peut vous informer et vous accompagner, non seulement dans vos démarches de retour à l'emploi mais aussi dans les domaines de l'information à la santé ou encore le soutien au passage du permis de conduire

Une antenne se situe à Salon de Provence. Pour la joindre et demander un rendez-vous, appeler le 04 90 54 10 03.

Transport Mobilité Solidarité



Fête des grands-mères à Mallemort, une 1^{re} édition réussie



Lancée à l'initiative de la mairie, la Fête des grands-mères, le dimanche 6 mars dernier, a réuni près de 200 personnes dans la salle des fêtes autour d'un thé dansant.

Toutes les grands-mères étaient invitées, mallemortaises ou non. Nos aînées ont beaucoup apprécié le bal avec L'orchestre TRIO VALENTIN, qui a assuré avec brio, mais également la possibilité de se retrouver autour d'un goûter pour bavarder.

Une jolie fête bien conviviale !

Sorties de nos anciens

Un petit voyage de nos aînés du foyer (en compagnie du foyer de Sénas) le vendredi 12 mars.

À Sillans la Cascade, dans le Var.



CADRE DE VIE CULTURE(S)



Concours de crèches : le choix fut difficile !

Le jury, composé de Maryse, Nicole et Nicole, Jean Pierre et Robert, a eu fort à faire pour départager les 27 concurrents de ce 14^e concours de crèches organisé par la Municipalité.

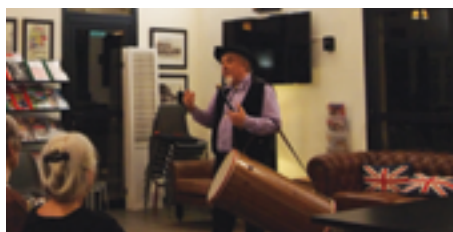
Grandes, petites, classiques, excentriques, pas de consignes particulières, toutes les formes étaient acceptées. Idem pour les âges des participants. La maison de retraite les Lavandins, le Foyer des Écureuils, de 6 ans à 99 ans, chacun pouvait concourir.

Le jury a pu juger de chaque crèche en organisant une grande tournée dans toutes les maisons avec pas moins de 17 critères dans le barème des

jugements: toutes les crèches ont été jugées équitablement.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu à la Médiathèque en présence de Mme Le Maire et d'une belle assistance.

Le choix a été difficile au vu de la qualité des crèches. C'est Marc Lovighi, qui a obtenu le 1^{er} prix. D'autres prix ont suivi authenticité, encouragements, coups de cœurs... tous les participants ont reçu un cadeau. La soirée s'est clôturée avec une Veillée Calendale en compagnie de Jean Coutarel, notre tambourinaire mallemortais. Ce dernier a captivé l'assemblée présente avec les légendes et les traditions provençales de Noël.



Journée Internationale des Droits de la femme à Mallemort.

Vivre! Par la Cie Dynamo théâtre, Comédie féminine au galop des illusions

La légende veut que l'**origine du 8 mars** remonte à une manifestation d'ouvrières américaines du textile en 1857, qui n'a en réalité jamais eu lieu. En revanche, l'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes.

La 1^{re} journée officielle date de 1910, elle est proposée, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire. Il n'y a pas de date à l'époque, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de St Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier. La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la Journée internationale des femmes est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982.

Si justement, cette journée existe toujours c'est bel et bien parce qu'il y a encore des inégalités.

Marquer ce jour était une volonté de la municipalité, d'autant que nous avons une « Madame le Maire ». Il est bon de rappeler que la France ne compte que 4 % de femmes maires, 155 femmes sur 577 députés et arrive 69^e au classement mondial sur la présence féminine dans les parlements. Sans compter les inégalités dans le partage des tâches quotidiennes

(3h52 pour la femme, 2h24 pour l'homme) les inégalités salariales (+ de 25 % de salaire pour les hommes à travail égal), la précarité dans l'emploi (8 % de taux partiel subi chez les femmes contre 2.8 % chez les hommes) etc. etc.

Vivre! Dans l'écriture de Michel Belier était une jolie mise en matière. Un duo de femmes clowns nous a présenté, de façon ludique et intelligente, la condition de la femme du début du XX^e siècle à nos jours. De Mémé Honorine d'avant 14 à sa

petite fille Suzanne, que de chemins parcourus et que de conquêtes!

Cette pièce a été jouée en salle des fêtes (transformée pour l'occasion en chapiteau) devant plus de 100 spectateurs. Beaucoup de rires mais aussi des grincements de dents pour constater que certaines choses ont la vie dure!

Rendez-vous est pris pour le 8 mars 2017!



Connaître la guerre pour préserver la paix... la Suite des projets de l'École Mistral



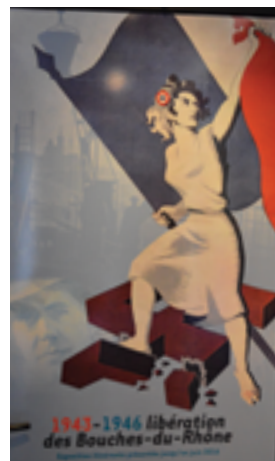
Dans la continuité du programme pédagogique élaboré par Mmes Carnazzi et Santi et en collaboration avec la commission Culture, nos petits cm2 ont pu approfondir leurs connaissances de la 2^e Guerre Mondiale par la culture.

Les 90 enfants ont tous assisté, en médiathèque, à une lecture du *Petit Clown* de Jacques Kamb par un comédien de la compagnie *la Naïve*. Une histoire tout en sensibilité d'Azoï, un clown offert au petit Micha et qui portera l'étoile, tout comme lui, et partira dans les camps tout comme lui... Les enfants ont posé beaucoup de questions au comédien, comment on faisait pour se nourrir? qu'est devenu Micha?

Certains des enfants sont venus ensuite au Ciné-Théâtre Dany où se jouait *L'Histoire de Clara*, de Vincent Cuvelier, mis en scène par la Cie *la Naïve*: l'histoire abracadabrante d'un bébé juif qui échappe à une rafle et qui est sauvé successivement par 10 personnes. Du rire, des larmes, de l'émotion au rendez-vous...



Autre point fort de ce programme, la médiathèque avait réservé le **Camion des Archives départementales**. Ce poids lourd transformé en salle d'exposition abordait "*la libération de la Provence*". Des documents d'époque, des photos, des livrets, des lettres mais aussi les explications de la médiatrice ont permis aux enfants de comprendre ce qui s'est passé dans notre région à cette époque tourmentée. Les photos des Martyrs du Maquis de Ste Anne étaient également présentes, les enfants qui chanteront en leur honneur le 12 juin prochain ont pu ainsi mettre un visage sur tous les noms.

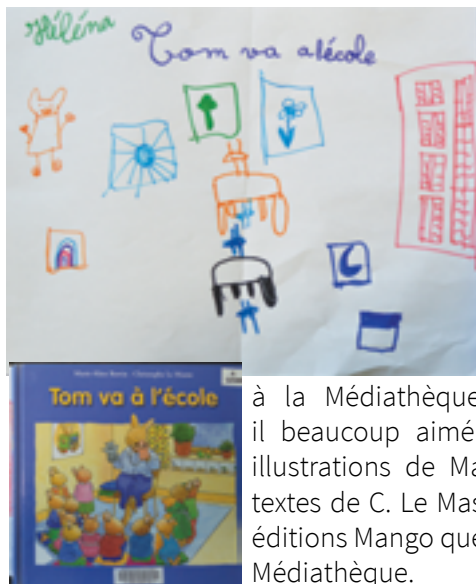


4^e Prix du Premier Roman des Lecteurs de Mallemort 2015.

Jean-François Roseau avec *Au plus fort de la bataille* est Le gagnant du 4^e Prix du Premier Roman des Lecteurs de Mallemort 2015. Un beau premier roman publié aux éditions P-G de Roux pour ce jeune auteur de 24 ans. L'histoire de ce quatorze amoureux au cœur de l'une des plus terribles époques de l'histoire de France a visiblement beaucoup plu à nos lecteurs mallemortais.



Mme le Maire, M. Bruchet, et le comité lecture, en compagnie de Simonetta Gréggio



Place à la lecture des jeunes !

Initié par notre Conseil Municipal Jeunes, ce projet poursuit sa route. Ainsi,

Héléna nous a déposé son dessin à la Médiathèque, elle a semble-t-il beaucoup aimé *Tom va à l'école*, illustrations de Marie Aline Bawin et textes de C. Le Masne, un joli livre des éditions Mango que vous trouverez à la Médiathèque.

Mme Steichen, documentaliste du collège Collines Durance, soutient également le projet.

Les élèves de 3^e ont lu en sa compagnie et ont donné leur avis, parfois enthousiastes, parfois négatifs, sur les ouvrages. Nous aurions souhaité les publier tous, dans le bulletin, mais cela aurait occupé trop de place.

Lors du dernier Conseil Municipal Jeunes, les échanges ont été animés pour savoir lequel serait édité. L'unanimité s'est portée sur celui de **Juliette**, en classe de 3^e, avec le livre *La 5^e Vague*. Un commentaire enthousiaste qui vous donnera certainement envie de le lire très rapidement, il est disponible à La Médiathèque !

La 5^e vague. Rick YANCEY.- ed R. Laffont

Le livre *La 5^e vague* raconte l'histoire de Cassie une adolescente normale qui, du jour au lendemain, voit sa vie basculer suite à l'arrivée des Autres sur



Terre en plusieurs phases :

La 1^e vague est l'extinction des feux.

La 2^e vague est la déferlante

La 3^e vague est l'épidémie

La 4^e vague est l'invasion

À la mort de ses parents, Cassie est prête à tout pour retrouver son petit frère mais à l'approche de la 5^e vague elle va rencontrer Evan Walker qui symbolise l'espoir de pouvoir sauver son frère. Lorsque Cassie apprend

que celui-ci lui a menti, elle décide de finir toute seule ce sauvetage

“J'ai beaucoup aimé ce livre car il y a de l'aventure du mystère et l'histoire est très bien écrite. Lorsque j'ai commencé à le lire j'ai eu beaucoup de mal à m'arrêter.”

Juliette, 3^e

Les autres avis et commentaires sont consultables sur le site de la médiathèque.

N'hésitez pas, faites partager vos coups de cœur !

Amenez- vos appréciations à la médiathèque ou adressez-les par mail mediatheque@malemort13.fr.

Quinzaine Italienne, Quindicina Italiana

Pour la 8^e année consécutive la commission municipale de la culture, le comité de jumelage et le cours d'Italien pour adultes ont collaboré pour un programme culturel italien. Nouveauté de 2016, le cycle cinéma s'est enrichi et élargi sur d'autres lieux culturels pour vous proposer une Quindicina Italiana !

De jolies propositions...

À la médiathèque: lecture théâtralisée du Baron Perché d'Italo Calvino, par la Cie Artemia, Petit déj en compagnie de Simonetta Greggio, Au Ciné-Théâtre Dany, le Duo Musical Ajaproun avec des chansons occitanes et italiennes, et, une séance histoire de l'Art sur Caravage en compagnie de notre fidèle Juliette.

Sans oublier le Cycle Cinéma, avec un bel hommage à Nanni Moretti, une rencontre avec Dominique Chansel, conférencier et toujours la traditionnelle dégustation d'antipasti préparés et offerts par le Comité de jumelage et le cours d'Italien « Italiano Vivo ».

De quoi satisfaire toutes les curiosités et un joli succès avec plus de 500 personnes sur l'ensemble du Festival !





Les champs de la Durance,

Pascal Avignon, agriculteur mallemortais Bio depuis 16 années

En 2000... Beaucoup le prenaient pour un « doux rêveur » quand il a commencé son activité Bio sur les terres de Mallemort... il est vrai que quand Pascal Avignon décide d'abandonner son ancien métier de conducteur d'engins pour se lancer dans l'agriculture biologique, le monde agricole est en crise et la volonté de manger sainement et écoresponsable n'est pas encore totalement dans l'air du temps!

Une nouvelle orientation de vie

Le choix professionnel initial de Pascal ne le satisfaisait plus, il venait de s'installer avec sa femme, Espérance, dans le hameau de Pont Royal. **Le déclic pour l'agriculture Bio ?** Tout simplement la culture d'un potager à côté de la maison et une envie tenace de retour à la terre!

Retrouver le sens de l'homme et la nature, respecter, nourrir et connaître celui que l'on va nourrir, ses convictions sont inébranlables et sont toujours autant présentes aujourd'hui. Le parcours n'est pas facile, il s'inscrit en 1998 au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de Valabre et passe le B.P.R.E.A. (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole). Pascal sera le seul de la promotion à s'installer en agriculture biologique.

Il s'installe sur les terres à côté de sa maison en bordure de la Dn7, à l'époque sur 3 ha. La production est vendue en

direct. Il commence par les marchés, Mallemort, Salon, Aix... Les AMAP* viennent de naître dans le Var avec la Famille Vuillon, c'est tout naturellement que Pascal s'inscrit dans le mouvement et lance une AMAP dès 2004 à Aix en Provence.

Il travaille désormais sur 6 hectares de S.A.U. (Surface Agricole Utile) sur lesquels sont cultivés 2,6 ha de maraîchage diversifié de plein champs, 0,4 ha de légumes sous serres froides, 2,6 ha de céréales

pour la rotation et le repos des sols, et 0,4 ha de jeunes plantations d'arbres fruitiers divers. Nous sommes dans l'ancien lit de la Durance, les alluvions présentes donnent une terre riche. Leur fertilité est entretenue régulièrement par des apports de fumier ainsi que par la réalisation d'engrais verts. Concernant la lutte phytosanitaire, Pascal Avignon n'utilise pratiquement aucun produit, même autorisé en bio, il a recouru en revanche aux lâchers d'auxiliaires (insectes) notamment pour les serres.



Pascal Avignon et Henri Ricard délégué municipal à l'agriculture.

La Production

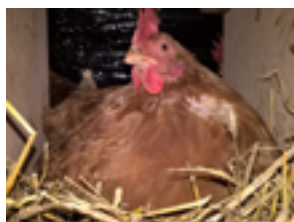
Les espèces et variétés sont très nombreuses, adaptées à chaque saison, offrant ainsi une gamme complète de légumes et fruits sur l'année. Tomates, concombres, poivrons, courgettes, aubergines, pommes de terre, ail, oignons, salades, courges, potimarron, poireaux, blettes, choux, navets, carottes, pois chiches... fraises, melons, pastèques, cerises, abricots, figes... tout y est ou presque! Il élève également des poules pondeuses dans le total respect des animaux, en parcours libre arboré et herbé (6 m² par poule en extérieur, 3 poules au m² en intérieur). Ses poules ont même la chance d'écouter de la musique classique!

La Main-d'Œuvre

Le maraîchage induit forcément l'embauche de main-d'œuvre pendant les pics d'activité. Dès 2006, Pascal a embauché son 1^{er} CDI, avec la volonté bien présente de pérenniser l'emploi et combattre la précarité. Actuellement, ils sont 5 à travailler sur l'exploitation. (2 CDI et 2 CDD)



La diversification du réseau de commercialisation a nécessité de renforcer la masse salariale, tout d'abord Alexandre (le fils) en formation de management des unités commerciales qui apporte une nouvelle vision de la commercialisation, son plein de vitalité et d'énergie avec en renfort, Laure, une jeune malmortaise, puis 2 ouvriers agricoles (Abdeslam et Cosmin) qui sont en charge de la production, de l'entretien et de la récolte.



Une ferme exemplaire !

La ferme de Pascal, fait partie des 41 fermes retenues par le réseau des fermes exemplaires*.

L'objectif principal de ce réseau est de montrer en quoi l'agriculture

biologique est un mode de production durable, que ce soit au niveau économique, social ou environnemental.

Pascal s'appuie sur le diagnostic et le plan d'actions mis en place sur l'ensemble du réseau de fermes exemplaires : réduction des consommations en énergies fossiles, en électricité, en eau ; suppression des déchets non valorisables et enfin production d'énergies renouvelables.

Ce souci de développement durable et d'écocitoyenneté guide Pascal depuis la création de son activité.

Travailler avec un cheval :

une découverte extraordinaire pour Pascal !

Dès le début c'était un des rêves de Pascal, utiliser la traction animale pour mieux respecter la terre. Entretenir les cultures avec un cheval permet de respecter les sols, le labour se fait sur les couches superficielles, évitant le tassement et le compactage des systèmes racinaires lors du désherbage et, à terme l'érosion. C'est un travail sans nuisances sonores, odeurs chimiques ou vibrations. La rencontre avec l'animal est un échange privilégié, le vivant remplace la machine ! Une des plus belles émotions de Pascal, qui déteste par ailleurs travailler avec un tracteur.

Évolution

Au printemps 2014, Pascal décide de créer un point de vente à la ferme, à Pont Royal au croisement de la D71 B et de la Dn7.

Sans publicité, le bouche-à-oreille a suffi pour que très rapidement les clients affluent.



Été comme hiver, tout le monde est au rendez-vous le vendredi après-midi !

La recherche de la qualité à un juste prix, un prix à sa juste valeur pour que chacun puisse accéder au « Manger Bio » sans que le producteur soit perdant quant aux charges de son exploitation.

Beaucoup viennent également pour être en lien avec le producteur, rencontrer celui qui nourrit, échanger des recettes, échanger autour d'un produit, bref redonner une dimension humaine à son achat.

Un bilan positif !

16 ans ont passé maintenant depuis les premiers pas dans l'agriculture Biologique.

Il y a eu certes des périodes de doute mais la foi et les convictions de Pascal ont toujours passé outre et s'affirment encore aujourd'hui.

Comme il le dit si bien :

" Tout le monde a besoin d'un agriculteur 3 fois par jour "

RDV à la ferme le vendredi de 16 h 30 à 19 h 30 toute l'année et le mardi de 16 h 00 à 19 h 30 de juin à septembre.

www.leschampsdeladurance.fr

Facebook : pascal Avignon

INFOS ++ :

* réseau des fermes exemplaires : www.bio-provence.org

* historique des AMAPS : www.reseau-amap.org



INFOS



Aide à la déclaration des revenus

Vous devez déposer la déclaration de vos revenus de l'année 2015 avant le 18 mai minuit, pour les déclarations sur papier et avant le 24 mai minuit, sur internet.

Afin de vous aider à remplir correctement et au mieux de vos intérêts la déclaration, Adrien Buissart, inspecteur départemental des impôts à la retraite, se tiendra à votre disposition.

En Mairie sur Rendez-vous de 9h à 12h - de 13h à 17h, les mercredis 27 et vendredi 29 avril et le mardi 10 mai, le samedi 14 mai de 9h à 13h.
Tél : 04 90 59 11 05

Trésorerie de Salon.

Tél. 04 90 44 62 00 - www.impot.gov

Réunion Publique PLU

Mercredi 21 avril 18h30 Espace Dany

Réunion Publique Schéma Pluvial:
informations à venir, courant mai



Rendre visite à nos amis Aglianais

Les 14, 15 et 16 octobre un voyage à Agliana est organisé par le Comité de Jumelage. Un accueil chaleureux vous attend, ce sera l'occasion de déguster les différentes préparations de pâtes, les crostini (tartines) aux saucisses, au foie de volaille, de découvrir l'immensité des pépinières de la campagne aglianais ou d'apercevoir pendant le voyage, les carrières de marbre de Carrare, les "certose" (abbayes) sur les montagnes, les thermes de Montecatini... une belle découverte de nos voisins transalpins !

Pour participer au voyage à Agliana, renseignez-vous auprès de Mireille Brémond, adjointe déléguée au jumelage.
Tél. 04 90 59 11 05.

Mairie

Lundi : 8 h 30 - 16 h 00
Mardi au Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 16 h
Cours Victor Hugo
04 90 59 11 05
mairie@malemort13.fr

Élus :

Madame le Maire reçoit tous les lundis matin sur rdv,
04 90 59 11 05
cabinetdumaire@malemort13.fr
Les élus reçoivent sur rendez-vous.
Secrétariat aux élus : 04 90 59 79 69.

Service urbanisme

Le mardi matin sur rdv de 9h à 11 h 30 et les mardis après-midi et jeudi après-midi sans rdv de 13 h 30 à 15h.

Services techniques :

lundi au jeudi : 7h45 - 12h00 / 13h30 - 17h00,
vendredi : 7 h 45 - 12 h 00 / 13 h 30 - 15 h 30.
Avenue des Frères Roqueplan.
04 90 57 40 70.
secretariatst@malemort13.fr
Tel astreinte : 06 25 53 34 85

Police municipale :

lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 15 / 13 h 30 - 17 h 15.
Avenue Joliot Curie
04 90 56 31 99

Médiathèque :

Mardi : 11 heures - 12h / 17h - 19h
Mercredi : 9 h 30 - 12h / 14h - 18 h 30
Jeudi : 11 heures - 14h / 16h - 18 h 30
Vendredi : 9 h 30 - 13h / 16h - 18 h 30
Samedi : 9 h 30 - 12h.
Avenue Paul Cézanne
04 90 59 12 43
mediathèque@malemort13.fr

Office de Tourisme :

lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 18h,
samedi 9h - 12h.
Avenue des Frères Roqueplan
04 90 57 41 62
ot.com@malemortdeprovence.com

CCAS

Pour les personnes sans véhicule, ou ayant des difficultés pour se déplacer une navette est mise à votre disposition le jeudi et le vendredi matin.
04 90 59 11 05
mairie.malemort@orange.fr

Assistantes maternelles :

Relais familles rurales,
Christine Jean : 06 30 54 23 79.

Consultation PMI :

(Protection Maternelle Infantile)
Permanence puériculture : salle du dispensaire (sous la mairie) tous les 1^{er}, 3^e et 5^e mardis du mois de 9h à 11h, sur RDV au 04 13 31 66 20

Consultation de nourrissons avec médecin : salle du dispensaire (sous la mairie) tous les 2^e et 4^e mardis du mois de 9h à 11h.

les vendredis à partir de 17h30, sur Rdv uniquement.

Contrôleur MSA :

Permanence sur rdv le jeudi de 14h à 16h en mairie.

Pôle emploi

Pascale Bertin, tous les 2^e mardi matin du mois, de 8h30 à 12h

Bureau Municipal de l'Emploi
chaque lundi de 13 h 30 à 16h, sur RV. Tél. 04 90 59 11 05 emploi@malemort13.fr

26^e Salon International de Peinture Jean Arnaud

Fondé en 1993, Le 26^e Salon International de Peinture Jean Arnaud aura lieu du 21 au 28 mai 2016 en mairie.

Sur le thème du Fabuleux Bestiaire et Paysage, ce salon de peinture annuel, ouvert aux techniques huile, acrylique, aquarelle et pastel vous attend !

Si vous êtes un artiste peintre dans l'âme, les fiches d'inscription sont disponibles à l'Office de Tourisme. Sinon, n'hésitez pas à franchir les portes de la mairie pour découvrir d'autres univers artistiques !